

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} FEVRIER 2024 A 15 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire		X	J MONDOLONI	
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire		X	JB MAZZONE	
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire		X		
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire		X		
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire		X		
DUVAL Danielle	Titulaire		X	E TABERNER	
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire				
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire		X	A FAGGIANI	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire		X		
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire		X	G ETTORI	
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire		X		
ROCCA Antoine	Titulaire		X	AF LEANDRI	
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire		X	PM BARTOLI	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 22 conseillers.

L'ordre du jour est le suivant :

Rapport n°1 : Création d'un point d'information touristique – Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un marché / Lots 1, 2, 4 et 6.

Rapport n°2 : Création d'un emploi permanent / Catégorie A.

Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 12 janvier 2024 est approuvé.

Point n°1 : Création d'un point d'information touristique – Autorisation donnée au Président concernant la signature d'un marché / Lots 1, 2, 4 et 6.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur José-Pierre demande si l'enveloppe prévisionnelle est respectée.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI demande si le moins disant est toujours le mieux disant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	7	29	29	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Création d'un emploi permanent / Catégorie A.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Le Président tient à préciser que ce poste à vocation, outre la contractualisation avec l'Etat, à aborder d'autres thématiques comme l'aménagement du territoire, le développement économique et le foncier.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	7	29	29	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°11 : Questions et/ou informations diverses.

1/ Monsieur LEANDRI Ange-François tient à évoquer les problèmes rencontrés avec les services du Trésor public notamment en matière de facturation de l'eau et de l'assainissement. Un courrier sera adressé en ce sens à la direction des services fiscaux.

2/ Monsieur LEANDRI Ange-François informe le Conseil du financement des travaux de remplacement des réacteurs de la STEP de Capu Lauros.

3/ Monsieur BARTOLI Paul-Marie demande à ce que l'abandon de l'émissaire commence à être étudié et évoquer avec les services de l'Etat. Il indique par ailleurs être favorable à la non réparation de l'émissaire.

La séance est levée à 15h30.

**
*